



Inscription Saison 20²⁵/₂₆

* Planning des cours :

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	10h15-11h Gym Sénior	10h-10h45 Eveil 4-5 ans		10h15-11h Gym Sénior	10h-10h45 Eveil 4-5 ans	10h-12h Ateliers Parent/Enfants
		11h-12h Initiation 6-7 ans			11h-12h Initiation 6-7 ans	
		13h30-14h30 Classique 8-10 ans			13h-14h Moderne 8-10 ans	
		14h45-15h45 Classique 11-14 ans			14h-15h15 Atelier Chorégraphique	
					15h30-16h15 Danse Portage	
17h30-18h30 Contes dansés Motricité				17h45-18h30 Maman Fit		
18h45-19h45 Pointes	18h45-19h45 Jazz 11-14 ans	18h45-19h45 Barre au sol		18h45-19h45 Contemporain 11-14 ans		
20h-21h30 Cours Cocktail	20h-21h30 Moderne Inter / Av	20h-21h30 Classique TN		20h-21h30 Moderne Deb / Inter		

* Les pré-inscriptions : (Recommandées pour les cours enfants)

Les pré-inscriptions 2025-2026 sont ouvertes à partir du 15 juin 2025 pour les anciens élèves et à partir du 1 juillet pour les nouveaux.

En procédant à une pré-inscription avant le 15 juillet, vous bénéficierez des frais d'inscriptions offert pour un abonnement annuel.

Pour cela, il faut me retourner la fiche d'inscription remplie et signée, accompagnée du règlement de l'acompte correspondant au(x) cours souhaité(s) (voir tarif feuille suivante) ou de la totalité.

* Inscriptions :

Deux jours d'inscriptions à l'école vous sont proposés : (A savoir que ces derniers sont là afin d'éviter de passer les premiers cours à faire des inscriptions à la place de faire le cours.) Nous espérons également pouvoir être présent aux différents forums de la ville de Melun.

. Dimanche 7 septembre 2025 de 10h à 13h et de 14h à 18h.

. Dimanche 14 septembre 2025 de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Pour pouvoir finaliser l'inscription, il faudra fournir :

- Le règlement intérieur (à imprimer)
- L'attestation de non contre-indication à la pratique de la danse (à imprimer)
- votre moyen de paiement (Chèques, Espèces, ANCV), attention, nous ne prenons pas la carte bancaire.
- pour les cours enfants, merci de vous munir de la taille vêtements pour la commande de justaucorps.

18 rue Saint Liesne
77000 Melun
06 66 36 67 48



galatydanse@gmail.com
www.galatydanse.com
Ecole de danse Galaty



Tarifs Saison 2025/26

Frais d'inscription à l'école de danse Galaty : 30€

Les frais d'inscription regroupe les frais d'assurance et de gestion.

Tarif annuel : Possibilité d'échelonner en 3 chèques.

→ Je donne les 3 chèques à l'inscription ou 1 chèque global.

	Inscription	Acompte
• Cours motricité 2-3 ans :	3x84€	84€
• Cours d'éveil 4-5 ans et d'initiation 6-7 ans :	3x110€	110€
• Cours de danse 8-10 ans et 11-14 ans :	3x117€	117€
• Cours de danse adultes :	3x127€	127€
• Cours Cocktail :	3x127€	127€
• Cours de barre au sol :	3x117€	117€
• Cours de Gym Senior :	3x84€	84€
• Cours de Maman Fit et Danse portage :	3x84€	84€

Attention, nous ne prenons pas la carte bancaire, seulement chèques ou espèces.

Les chèques sont à établir à l'ordre de : "Uzel Marion"

Les chèques seront encaissés le 5 de chaque mois.

→ Réduction accro :

- 30% sur le deuxième cours pour une même personne.
- 50% sur le troisième cours pour une même personne.

→ Réduction Famille :

- 20% pour la deuxième personne.
- 30% pour la troisième personne.

Reprise des cours le Lundi 8 septembre 2025

18 rue Saint Liesne
77000 Melun
06 66 36 67 48



galatydanse@gmail.com
www.galatydanse.com
Ecole de danse Galaty



Pré-inscription Saison 20²⁵/₂₆

Mlle / Mm / Mr

Réinscription : Oui Non

Nom : Prénom :

Né(e) le : Age au 31 décembre 2025 :

Nom des parents si différent de celui de l'enfant :

• Email (bien lisible) :

• Téléphone :

• Cours souhaités : Jours et heures souhaités :

• Dénomination : Jour : Heure :

• Dénomination : Jour : Heure :

• Dénomination : Jour : Heure :

• Règlement de la pré-inscription (en €) :

..... € Réglé en espèce

..... € Réglé en chèque(s) ANCV

..... € Réglé par chèques (Encaissement début juillet et à réception pour les pré-inscriptions

ultérieures)

• Attention toute place réservée via une pré-inscription sera libérée sans inscription officielle au 1^{er} octobre et l'acompte versé ne pourra être remboursé.

Fais-le : A :

SIGNATURE (précédée de la mention « lu et approuvé.

18 rue Saint Liesne
77000 Melun
06 66 36 67 48



galatydanse@gmail.com
www.galatydanse.com
Ecole de danse Galaty

Aptitude physique

Saison 20²⁵/₂₆

Attestation sur l'honneur d'aptitude physique

- **IDENTITÉ :**

NOM :

PRÉNOM :

Représentant légal de l'enfant :

Adresse complète :

- **ACTIVITÉ DE LOISIR CONCERNÉE :**

→ Cours de :

Je déclare ne pas présenter de contre-indication médicale pour participer à l'activité nommée ci-dessus, proposée par l'école de danse Galaty, et dégage toute responsabilité de l'organisateur de ces activités.

Pour les mineurs :

Je déclare que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale pour participer à l'activité nommée ci-dessus, proposée par l'école de danse Galaty, et dégage toute responsabilité de l'organisateur de ces activités.

Cette attestation est valable pour l'ensemble de la saison 2025-2026.

Fait à : le :

SIGNATURE (précédée de la mention « lu et approuvé.

Règlement interieur

Saison
20²⁵₂₆

• **Article 1- Inscription**

Le bulletin d'inscription est à remplir INTEGRALEMENT et CORRECTEMENT.

L'atelier motricité ainsi que les cours d'éveil et d'initiation et danse sont strictement ouverts aux enfants ayant l'âge demandé au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Les cours sont dispensés de septembre à juin hors vacances scolaires.

• **Article 2 - Paiements et Remboursement**

Le paiement des cours est à régler à l'avance. Les abonnements ne sont ni cessibles ni remboursables ni sécables.

Toute année, trimestre ou carte commencé est intégralement dû.

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'antidater ou de POSTDATER les chèques.

En cas d'arrêt définitif des cours de la part de l'élève, aucun remboursement ne sera effectué.

• **Article 3 - Consignes avant, pendant et après les cours**

Pendant toute la durée de leur présence dans l'établissement, il est demandé à toute personne d'avoir une tenue correcte, et de ne pas gêner le déroulement des cours ainsi que les habitants de la copropriété.

Les parents devront s'assurer de la présence dans les locaux du professeur avant de laisser leur enfant. Le cours ne doit commencer qu'en présence du Professeur.

L'utilisation du téléphone portable est interdite pendant les cours et il doit être en mode silencieux.

Le port de bijoux imposant, est interdit pendant les cours. En cas de casse, de perte ou de vol, l'école de danse Galaty ne pourra être tenue responsable.

Pour les enfants, une tenue de cours est à commander auprès de l'école (coût 25€ environ en neuf).

Les élèves travaillent pieds nus, cheveux attachés et en tenue de danse.

Une tenue libre mais adaptée est demandée aux cours adultes.

L'élève doit assister régulièrement aux cours et en respecter les horaires de début et de fin. Les horaires indiqués sur le planning sont les horaires de début et de fin de cours, merci de prévoir le temps nécessaire de préparation (changement de tenue, coiffure, passage aux toilettes) afin de ne pas retarder le début du cours.

Il est formellement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux, de manger dans la salle de danse.

Les chewing-gum sont interdits pendant les cours.

L'école de danse Galaty n'est pas responsable de ce qui se passe en dehors de la salle de cours et après les cours.

Merci de prévenir l'école de danse Galaty en cas d'absence.

Règlement interieur

Saison
20²⁵₂₆

- **Article 4 - Retard**

Pour tout retard de plus de 10 min pour les cours de 45 min et de plus de 15 min pour les autres, l'élève ne sera pas accepté au cours ou il devra s'asseoir et regarder les autres.

- **Article 5 - Spectacle de fin d'année**

L'école de danse Galaty organise un gala tous les ans auquel participent toutes les classes de danse. Il n'est en aucun cas obligatoire. Les élèves voulant participer au gala doivent obligatoirement venir aux différentes répétitions et au gala.

Un spectacle est prévu en fin d'année. Une participation financière peut être demandée pour les frais de costumes afin de participer à l'achat, location ou confection des costumes. Les costumes sauf mention particulière resteront la propriété de l'école de danse Galaty.

- **Article 6 - Droit à l'image**

L'école de danse Galaty se réserve le droit d'utiliser gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communications et de publicité sur tout support que ce soit. L'école de danse Galaty ne transférera jamais ce droit à quiconque.

- **Article 7- Assurances**

Conformément à la réglementation en vigueur, l'école de danse Galaty est couverte par une assurance. Nous attirons votre attention sur la nécessité de vérifier que votre propre assurance couvre l'élève pour la pratique de la danse.

- **Article 8 - Parking**

Les places de parking situées dans la cour sont des places privées appartenant aux voisins, merci de ne pas vous y garer même si le portail se trouve ouvert à votre arrivée. D'autant qu'il peut être fermé à clé à tout moment par un des voisins. De plus, je vous rappelle qu'il est interdit de stationner (même pour très peu de temps) devant le portail afin de ne pas bloquer l'arrivée ou la sortie des voisins.

- **Article 9 - Manquement au présent règlement**

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Article 10 - Tous les cours sont dispensés par des professeurs diplômés.

Fait à : le :

SIGNATURE (précédée de la mention « lu et approuvé »)